



# Gestion des résidus de procédés

Décembre 2022

## Activités occasionnant des impacts

Notre projet d'usine à Bécancour prévoit plusieurs travaux et activités, répartis en 4 phases : la pré-construction, la construction, les opérations et le démantèlement-fermeture. Toutefois, les activités qui pourraient générer des impacts en matière de **gestion des résidus de procédés** se dérouleront uniquement durant la phase d'opération. Ces activités comprennent :

- le transport des résidus de procédés : entre 40 et 100 camions par jour
- la vente ou don de résidus à d'autres entreprises à des fins de valorisation
- l'entreposage des résidus de procédés en silos fermés.

Les résidus et quantités préliminaires comprennent :

- l'aluminosilicate : 224 000 tonnes par année
- les résidus de purification : 35 400 tonnes par année
- le sulfate de sodium : 62 400 tonnes par année
- des gâteaux de sels : 2 300 tonnes par année.

À noter que les résidus du procédé ne seront pas considérés comme des matières dangereuses résiduelles.

## Mesures d'atténuation envisagées

La **gestion des résidus de procédés** pourrait entraîner différents impacts sur les milieux physique, naturel et humain durant la phase d'opération. Notre équipe prévoit la mise en place de certaines mesures pour atténuer ces impacts potentiels.

En plus des programmes que nous souhaitons mettre en place comme celui de la gestion environnementale et sociale, de la gestion de la circulation et des mesures d'urgence, voici quelques mesures particulières que nous envisageons :

- Entreposage des résidus en silos fermés sur le site de l'usine et non en amas à l'extérieur
- Séchage des résidus afin de réduire le tonnage et par conséquent le nombre de camions sur les routes
- Sélection d'un site d'enfouissement à proximité de l'usine (4 km) avec des cellules dédiées pour une valorisation ultérieure de certains résidus
- Expédition des résidus de jour, du lundi au vendredi
- Transport des résidus de procédés dans des camions avec des bâches afin d'éviter les rejets de matières sur les voies publiques ou l'émission de particules dans l'atmosphère
- Discussion avec le propriétaire du site d'enfouissement pour l'ajout d'une entrée dédiée afin d'éviter les embouteillages sur la route 261 (boul. du Parc-Industriel)
- Valorisation des résidus de procédés à l'intérieur d'un intervalle de 5 ans.



## Description des impacts résiduels

Malgré la mise en place de mesures d'atténuation, certains impacts négatifs résiduels d'importance variable, sont anticipés durant la phase d'opération.

La gestion des résidus de procédés pourrait entraîner les sources d'impacts suivantes :

- Diminution locale et temporaire de la qualité de l'air étant donné le camionnage
- Émissions de gaz à effet de serre
- Possibilité d'accidents routiers
- Risques de déversements associés au transport des résidus de procédés.



## Évaluation de l'importance des impacts résiduels

Ces sources d'impacts pourraient entraîner un impact négatif d'importance mineure sur la santé publique et la qualité de vie.

Notons qu'un impact de nature positive est associé à cet enjeu, soit la contribution à l'économie circulaire par la valorisation des résidus de procédés par d'autres entreprises. Nous travaillons actuellement avec des partenaires pour étudier des avenues de valorisation de nos résidus, notamment dans l'industrie du béton et de la production de céramiques pour l'aluminosilicate et dans les secteurs de la construction et de l'agriculture pour le gypse. Nous sommes également en discussion avec des courtiers en produits chimiques pour la vente de sulfate de sodium sur les marchés internationaux.

Pour rejoindre  
Nemaska Lithium

[consultations@nemaskalithium.com](mailto:consultations@nemaskalithium.com)

Visitez la plateforme [consultationsnemaskalithium.com](https://consultationsnemaskalithium.com) pour vous inscrire à notre infolettre et recevoir les dernières actualités sur le projet d'usine de Nemaska Lithium à Bécancour.

[S'inscrire à l'infolettre](#)